5

CONSIDÉRATIONS MÉDICO-LÉGALES,

SUR

UNE ACCUSATION D'EMPOISONNEMENT PAR L'ACÉTATE DE MORPHINE.

Une accusation d'empoisonnement vient d'être portée devant les assises du département de la Seine. Le titre même de cette accusation, la gravité et la complication des faits, la personne de l'accusé, sa profession, sa famille, ont dû vivement intéresser la curiosité publique. Des considérations d'un autre ordre devront fixer l'attention des médecins.

Associé par une partie de ses études aux méditations du jurisconsulte, le médecin est souvent appelé à concourir aux décisions

de la justice. C'est à lui qu'il appartient de porter le flambeau de la science au milieu des ténèbres que produisent trop souvent, ou les combinaisons du crime, ou les chances si diverses du hasard. Il ne doit donc négliger aucune occasion de s'affermir lui-même dans la route de la vérité, et de fortifier, par des applications pratiques, les connoissances que lui a révélées la théorie.

S'il se présente à l'observation quelque fait grave, capable de faire impression sur les esprits, et d'exercer une influence quelconque sur la marche de la science, il doit le soumettre à une critique à la fois sévère et impartiale.

C'est ce que je me propose de faire à l'égard de la mort d'Auguste Ballet, considérée sous le point de vue médico-légal. Ceux des faits de la cause qui sont étrangers à la médecine, n'auront aucune place dans cette discussion, et ne sauroient y en avoir.

Je diviserai ce travail en quatre parties. Dans la première, j'examinerai les faits relatifs à la dernière maladie d'Auguste Ballet, tels qu'ils sont relatés dans le Journal rédigé par MM. Pelletan et Pigarche; les induc-

tions que l'accusation a cherché à en tirer est le véritable point de vue sous lequel ils doivent être envitagés. Dans la seconde, j'apprécierai l'état qu'a présenté le cadavre, et je suivrai l'accusation dans toutes les conséquences qu'elle a cru pouvoir en déduire. Dans la troisième, je donnerai l'analise chimique des substances trouvées dans l'estomac ; je ferai aussi mention de l'analise, faite par les médecins consultés, de différens liquides trouvés dans la chambre où est mort Auguste. Dans la quatrième, enfin, je rapprocherai du système général de l'accusation le résultat des observations médicales, objet de cet ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

Journal de la dernière maladie d'Auguste Ballet.

Après avoir employé deux jours en excursions à la campagne, par une chaleur de 14 à 16 degrés (thermomètre de Réaumur), Auguste Ballet arriva à Saint-Cloud, le vendredi soir, 30 mai, ayant passé une partie de la journée à se promener.

Il éprouva un malaise général et quelques coliques; il but du vin rouge chaud, préparé avec du sucre et beaucoup de citron. — La nuit fut agitée.

Le lendemain, entre sept et huit heures du matin, Auguste Ballet prit une tasse de lait frais. Une demi-heure après survinrent des vomissemens violens; les matières vomies furent d'abord du lait caillé, ensuite des liquides d'un jaune brun; les vomissemens furent accompagnés d'évacuations alvines

abondantes ; les déjections étoient aussi d'un jaune brun et d'une odeur fétide.

Un médecin de Saint-Cloud, M. Pigarche, est immédiatement appelé ; il ne peut venir qu'à 11 heures : dans l'intervalle, on avoit donné au malade quelques gouttes d'éther sur du sucre.

A 11 heures, M. Pigarche a trouvé le malade couché, à peu près calme, ne vomissant plus : il y avoit fièvre, le pouls intermittent, petit et concentré ; légère douleur à la région ombilicale ; la langue jaune au milieu, et rose aux bords : on prescrivit la diète, boisson délayante, lavemens, fomentations émollientes.

A 2 heures, seconde visite : Ballet est sans fièvre, il veut retourner à Paris ; M. Pigarche s'y oppose.

A 4 heures, nouvelle visite du médecin : le malade, attendu son état de calme, n'avoit exécuté aucune des prescriptions du matin ; il s'étoit contenté de boire de l'eau sucrée ; on lui trouva de la sueur, le pouls développé et fréquent, un peu d'étonnement et des mouvemens nerveux. Le médecin réitéra les prescriptions du matin ; et, comme le malade

vouloit dormir, il ordonna une potion calmante. Ces ordonnances furent exécutées, sauf le lavement, que le malade refusa de prendre.

A 7 heures, l'état étoit à peu près le même et satisfaisant : les facultés intellectuelles étoient entières ; seulement le moral un peu affecté.

A 11 heures du soir, le médecin rappelé trouva le malade sans connoissance, la tête renversée : la respiration étoit très-laborieuse, la figure violette ; il y avoit un peu de mucus dans la bouche. Les parties supérieures du corps étoient couvertes d'une sueur visqueuse, et les membres inférieurs froids ; le pouls petit, intermittent ; le malade éprouvoit de violentes secousses nerveuses.

On appliqua 20 sang-sues à l'épigastre ; une demi-heure après, on pratiqua une saignée du bras ; il en résulta une *rémission* sensible.

Deux heures après, tous les symptômes ci-dessus se renouvelèrent. A 3 heures du matin (dimanche 1er juin), on envoya cher-

cher à Paris M. Pelletan. Il arriva à 6 heures moins un quart.

Il trouva tout le corps bleu et chaud, la respiration stertoreuse et rare, et le pouls insensible : il fit verser de l'eau bouillante sur les jambes, et appliquer de larges synapismes, ce qui provoqua quelques signes de sensibilité; il remarqua que la pupille étoit fortement contractée.

Il demanda à voir la matière des déjections et des vomissemens; mais le tout avoit été jeté, sur la demande d'Auguste, dans un moment où l'affection paroissant très-légère on n'y devoit attacher aucun intérêt.

Il fit pratiquer une nouvelle saignée, qui ne donna que quelques gouttes de sang noir. — Peu à peu, la face prit un aspect cadavéreux, et la mort arriva *sans secousse*, à une heure un quart de l'après-midi.

Ces divers accidens peuvent-ils, doivent-ils être attribués à l'action d'un poison? Cette question semble avoir été résolue d'une manière satisfaisante par les deux médecins qui ont traité le malade, et qui n'ont pas hésité à déclarer, après l'ouverture du corps,

qu'Auguste avoit d'abord été attaqué d'une assez vive inflammation de l'estomac, dont la nature et les effets peuvent se concevoir et s'expliquer par des causes naturelles; qu'elle fut bientôt suivie d'une irritation cérébrale violente, et qu'il a succombé aux symptômes de cette inflammation cérébrale, etc. Nous ajouterons, avec les différens médecins qui ont été consultés dans ce procès, que tous les symptômes mentionnés dans le Journal de la maladie, se rapportent à une fièvre pernicieuse intermittente; maladie qui survient aux hommes les plus robustes, et dont la santé paroît la mieux affermie : nous pourrions en citer mille exemples; nous nous contenterons de deux bien connus et reçus.

M. de Salbrune, jeune médecin du Val-de-Grâce, fut pris, dans le courant de juin, dernier de vomissemens, de diarrhée et mourut en douze heures au milieu de sa famille et de ses amis. — A l'ouverture du corps, l'estomac présentoit une rougeur intense; les vaisseaux du cerveau étoient gorgés de sang, etc. — M. le baron Du T***, membre du Conseil général du département,

auquel MM. Lherminier, Juge et moi avons inutilement prodigué tous les secours de l'art, fut enlevé en 24 heures, en revenant d'une partie de chasse qui avoit duré trois jours, pendant lesquels il étoit resté exposé au soleil, et avoit fait un exercice violent. La membrane interne de l'estomac étoit rouge, le cœur fort volumineux, contenant du sang coagulé; les méninges denses, enflammées dans quelques points de leur étendue, etc.

Chez Ballet, il n'existoit déjà que trop de causes prédisposantes à la terrible maladie dont il a été la victime : abus des plaisirs vénériens, excès de table, maux de gorge, embarras gastrique presque habituel; père, mère, morts à la suite de répercussions de dartres anciennes. La veille de sa maladie : exercice immodéré, exposition au soleil pendant toute la journée; le soir il boit du vin chaud, qui augmente puissamment l'état habituel d'irritation de l'estomac. — Nuit agitée : la fatigue a fait enfler les jambes; il éprouve le matin de la chaleur, de la soif, demande du lait frais. — Le lait, pris dans de telles circonstances, ne fait que fatiguer l'es-

tomac, est d'une digestion pénible, difficile ; il y a alors vomissemens (1). — Les symptômes de la maladie paroissent céder pendant quelques heures ; et cependant bientôt l'irritation se porte au cerveau : il y a congestion cérébrale ; alors se développent les divers symptômes qui caractérisent cette

---

(1) Comme l'estomac peut, dans certains cas, modifier l'activité des véritables poisons, il peut aussi quelquefois faire agir comme poisons des substances qui n'appartiennent pas à cette classe : cela aura lieu, ou lorsque l'irritabilité de l'estomac sera extrêmement exaltée, le sujet jouissant d'ailleurs de la plénitude de ses forces ; ou lorsque chez des sujets cachectiques et très-affoiblis, l'estomac se trouve tout à coup excité plus que de coutume par une substance un peu énergique, d'où résulte pour le reste du système une trop grande et trop subite soustraction de forces qui se concentrent sur l'estomac ; ce qui a souvent produit des morts subites, au grand étonnement des assistans. Un vomitif léger, ou tout autre médicament, un *verre de vin*, ont pu quelquefois, dans le premier cas, produire des symptômes effrayans d'empoisonnement ; et l'on peut rapporter à cette espèce de vomissemens affreux les convulsions, et plusieurs autres symptômes d'un poison même corrosif. (*Fodéré*, tome 3, pag. 475.)

terrible affection : perte de connoissance, respiration très-laborieuse, figure violette, sueur visqueuse sur les parties supérieures du corps, froid glacial des membres inférieurs, pouls petit, intermittent, violentes secousses nerveuses. — On pratique une saignée, on applique des sang-sues, et aussitôt *rémission sensible*.

Remarquons bien que, dans le système de l'accusation, Castaing a donné à Ballet, à 9 heures, une cuillerée de potion, dans laquelle il auroit fait dissoudre une quantité considérable d'acétate de morphine; que c'est cinq minutes après avoir pris cette cuillerée de potion que Ballet éprouve les symptômes alarmans que nous avons décrits plus haut. M. Pigarche arrive à 11 heures, c'est-à-dire au moment où l'acétate de morphine, introduit dans l'estomac d'Auguste, exerce sur lui sa funeste influence; et cependant, une saignée, pratiquée une demi-heure après, procure une *rémission sensible* (1). Cet effet

(1) Non-seulement cette première saignée procure une rémission sensible, mais M. *Pelletan* en ayant fait

se concevroit si Ballet avoit eu à cette époque des vomissemens ; car alors il ne seroit resté que peu ou point d'acétate de morphine dans l'estomac, et son influence délétère auroit été amoindrie ou annulée par l'effet de ces vomissemens. Non-seulement la saignée qui, dans l'hypothèse de l'ingestion de la morphine dans l'estomac, ne pouvoit produire aucun bien (1), procure une *rémission*

---

pratiquer une à six heures, au moment où le malade étoit à la dernière extrémité, conçut de son effet une lueur d'espoir.

(1) Les premiers secours à donner aux sujets empoisonnés par des substances narcotiques, consistent, dit Fodéré (tom 4, p. 890), lorsqu'on est encore à temps de déterminer des évacuations abondantes par le haut et par le bas ; s'ils sont dans un état de stupeur, il faut doubler la dose des émétiques, afin de ne pas perdre un temps précieux. Après ces évacuations, ou si l'on n'est pas dans le cas de les solliciter, parce que le poison a déjà passé dans les secondes voies, il faut avoir recours aux boissons très-acidulées, soit avec le jus de citron, de limon, de groseilles, de mûres, soit avec le vinaigre ou l'acide sulfureux ; on doit joindre à ces moyens les analeptiques légers et les cordiaux, tels que le *bon vin*.

sensible ; mais encore cette rémission dure deux heures, et ce n'est qu'après ces deux

---

On termine la cure par les nervins et les autres antispasmodiques.

Dans l'empoisonnement par les narcotiques, dit M. Portal, on prescrit, après les vomitifs, si toutefois ils ont pu être conseillés, l'usage ample des boissons délayantes, d'abord seules, et ensuite rendues légèrement acidules par le vinaigre; on conseille aussi alors quelquefois l'application des vésicatoires; et les eaux de Bourbonne, de Balaruc terminent le traitement.

M. Orfila (*Toxicologie*, tom. Ier, pag. 245) à la vérité, d'après quelques expériences faites sur des chiens, pense que la saignée peut être utile, et il rapporte à l'appui un fait arrivé à Philadelphie en 1810. Une femme avoit avalé une once de laudanum; M. le docteur *Price*, appelé, la trouva plongée dans un état de stupeur profonde: la respiration étoit stertoreuse, et avoit une odeur opiacée; enfin il y avoit congestion cérébrale: il administra 12 grains d'émétique; et, voyant, au bout d'une demi-heure, qu'il n'y avoit aucune évacuation, il se décida à faire prendre 20 grains de sulfate de zinc; le vomissement n'ayant pas eu lieu, le pouls étant très-fort et très-fréquent, il pratiqua une saignée; aussitôt que le sang coula, la malade vomit, et les symptômes d'empoisonnement diminuèrent, et disparurent enfin, à l'aide des boissons acidulées.

Nous remarquerons que, dans ce cas, la saignée ne fut

heures écoulées que les symptômes se renouvellent ; M. Pigarche n'a pas quitté le ma-

---

utile à la malade que parce qu'elle opéra une détente qui permit à l'émétique et au sulfate de zinc d'agir, et que ce furent les vomissemens seuls qui la sauvèrent.

Nous allons rapporter deux exemples, qui viennent à l'appui de ce que nous avançons. M. Myers, ayant avalé 3 gros d'opium, fut en proie à tous les symptômes de l'empoisonnement par cette substance : on lui fit avaler 2 gros de sulfate de zinc dissous dans l'eau, ce qui le fit un peu vomir; une cuillerée de moutarde, délayée dans de l'eau tiède et aiguisée de vinaigre, procura des vomissemens abondans. Le pouls se releva, la chaleur revint, le malade put se tenir debout, et même marcher dans sa chambre avec un aide. Quelques heures après il parloit très-raisonnablement. — Usage des acides acétique et citrique, potions purgatives. — M. le docteur Yeatman retourna le voir au bout de quelques heures, mais il le trouva mourant : un prétendu, médecin qui étoit venu le visiter, lui avoit tiré 14 onces de sang de l'*artère temporale* ; il expira peu à près dans une syncope.

Un homme est reçu dans un hôpital pour une maladie peu importante. Il tombe quelques jours après dans un état voisin de l'apoplexie, que l'on prend pour cette maladie : on lui fait une saignée de 16 onces à la jugulaire ; il s'évanouit et meurt immédiatement après sans aucun retour à lui-même. On sut ensuite que cet

lade, et M. Pelletan, arrivé trois heures après, ne conçoit aucun soupçon d'empoisonnement ; au contraire, sur l'heureux effet obtenu par la première saignée, il en ordonne une seconde.

Arrêtons-nous un moment sur cet objet de la plus haute importance, et voyons si une dose d'opium capable de donner la mort peut être tout à coup paralysée dans ses effets autrement que par les vomissemens. M. Magendie, qui a fait une grande quantité d'expériences sur l'acétate de morphine, a dit à l'audience : *S'il y a eu rémission, l'action du poison est impossible.* En effet, il seroit difficile de concevoir que les vaisseaux qui tapissent l'estomac, après avoir absorbé une

---

homme avoit pris une trop forte dose de laudanum. (Gazette de Santé du 21 avril 1816.)

Dix-sept expériences ont été faites, par M. Orfila, sur des chiens, dans 7 la saignée n'a pu retarder la mort ; 4 seulement ont survécu de quelques jours ou de quelques heures : mais ne pourrions-nous pas dire avec Ludwig : *Experimenta cum animalibus brutis instituta fallacia sunt.*

Nous avons pour nous l'autorité de *Fodéré*, *Bulliard*, *Fontana*, etc., et quelques expériences que nous avons faites.

quantité de morphine assez grande pour donner lieu à tous les symptômes décrits ci-dessus, fussent tout à coup arrêtés, paralysés dans leurs fonctions par l'effet d'une saignée; et que, deux heures après ils reprissent toute leur énergie première; énergie à laquelle la plus petite parcelle de morphine n'a pu échapper. On ne peut dire que l'absorption a été complète avant la rémission sensible; car alors la mort auroit eu lieu, à moins que la quantité de morphine introduite dans l'estomac ait été peu considérable, et alors la mort n'auroit pu suivre cette absorption, et encore moins survenir après la rémission; on ne peut affirmer qu'elle ait été incomplète : car, à l'ouverture du cadavre, on eût retrouvé de la morphine. —Singulier phénomène, que l'intermittence des vaisseaux absorbans sur les poisons et qui doit détruire entièrement les systèmes de médication employés jusqu'ici. Aussi le physiologiste que nous avons cité plus haut, n'a pas hésité à répondre que, si la *rémission* a eu lieu *l'action du poison est impossible.*

Enfin le mieux cessa, et après divers phénomènes sur lesquels nous reviendrons, la mort

arrive *sans secousse;* cependant l'opium cause le plus ordinairement de violentes convulsions; car il détruit, en temps différens, et d'une manière irrégulière, l'irritabilité de la fibre musculaire : voilà pourquoi ceux qui meurent d'hémorragies sont agités de convulsions, aussi bien que ceux qui périssent de poison; tous les physiologistes s'accordent sur ce point.

L'effet si singulier de la rémission sensible qui a eu lieu nous a entraîné, et nous avons franchi un espace que nous ne devions parcourir qu'à pas lents; nous allons revenir sur plusieurs des symptômes qu'a présentés l'infortuné Ballet à ses derniers momens.

A neuf heures, une cuillerée de potion est donnée, et cinq minutes après le malade étoit sans connoissance : nous nous contenterons d'observer que jamais l'ingestion de l'acétate de morphine dans l'estomac n'a produit ce symptôme aussi promptement; nous citerons à l'appui de ce que nous avançons les expériences de MM. *Chaussier*, *Alibert* (1),

---

(1) M. *Alibert* cite une femme tourmentée par une

Magendie, *Orfila*, qui tous affirment que l'absorption de l'acétate est foible et lente. — La tête est renversée : ce signe n'appartient nullement à l'empoisonnement par les narcotiques, mais bien aux fièvres pernicieuses intermittentes (2). — Le pouls est petit, intermittent : nous remarquerons qu'au moment où on administre l'opium le pouls est ordinairement petit, serré, mais que quelque temps après son ingestion la plénitude des artères se prononce ; et qu'il ne devient inégal, irrégulier, petit, intermittent que peu de temps avant que les convulsions, qui sont une annonce certaine de la mort, n'arrivent. — Le malade éprouvoit de violentes secousses nerveuses : nous venons de le dire, ce n'est qu'au moment de la mort que les convulsions ont lieu ; à l'époque où ces violentes secousses se sont manifestées il auroit dû y avoir au contraire de la torpeur,

---

affection cancéreuse de l'utérus, chez laquelle 4 gros de sirop diacode ne produisirent leur effet que la deuxième nuit. (*Elémens de thérapeutique.*)

(2) *Baldinger*, *Torti*, *Alibert* : *fièvres pernicieuses.*

de l'engourdissement, de l'assoupissement; car les symptômes de l'empoisonnement par l'acétate de morphine, sont constans; la morphine, dit M. *Magendie*, « forme exclu-
» sivement la partie narcotique de l'opium;
» dégagée des autres parties qui entrent dans
» la composition de ce dernier, elle produit
» toujours les mêmes effets, même à une
» foible dose, telle qu'un quart ou un demi-
» grain; mais c'est surtout lorsque la mor-
» phine est combinée aux acides qu'elle ma-
» nifeste ses effets narcotiques, etc. » Et il rapporte des expériences à l'appui du fait qu'il avance, expériences qu'il a répétées un grand nombre de fois, et qui toutes ont produit le même résultat.

« Ayant mis dans la plèvre d'un chien, une dissolution d'un grain de morphine et d'un grain de narcotine, l'animal n'a pas tardé à présenter la somnolence et même par instant le *véritable sommeil* que produit la morphine, mais en même temps, les effets de la narcotine étoient évidens et sembloient lutter d'une façon fort singulière et très-remarquable avec les effets de la morphine; cet espèce de combat dura plus

d'une demi-heure, mais enfin l'animal s'endormit profondément, sous la seule influence de la morphine (1). »

A six heures, c'est-à-dire, d'après l'accusation, neuf heures après l'ingestion de l'acétate de morphine dans l'estomac de Ballet, trois heures après la cessation de la *rémission sensible*, et au moment même, quelle que soit l'hypothèse qu'on adopte, où la morphine exerçoit ses ravages, MM. Pelletan et Pigarche remarquent que la pupille est *fortement contractée*. Ici nous n'avons que l'embarras du choix des autorités que nous pourrions citer ; car tous les physiologistes, les médecins légistes, ceux qui ont écrit sur la matière médicale, ou qui ont fait une étude particulière des poisons, s'accordent à dire que, dans l'empoisonnement par l'opium, il y a dilatation de la pupille; *Fontana*, *Bulliard*, *Fodéré*, *Mahon*, *MM. Chaussier*, *Alibert*, *Orfila*, *Barbier d'Amiens*, *Mérat*, *etc.*, sont du même avis : les narco-

---

(1) *Magendie*, Journal de Physiologie expérimentale, année 1821.

tiques produisent toujours la *dilatation de la pupille d'une manière remarquable*. Nous ne nous arrêterons pas sur ce point ; ce que nous pourrions ajouter ne feroit qu'affoiblir des témoignages aussi irrécusables (1).

Nous croyons utile de donner ici les symptômes constans de l'empoisonnement par les narcotiques, extraits des auteurs que nous venons de citer : on verra combien ils diffèrent de ceux qu'a éprouvés l'infortuné Ballet.

Etat de stupeur et d'engourdissement, envies de dormir insurmontables ; le visage devient gonflé, les paupières enflées, les yeux sont immobiles, languissans et abattus, la pupille dilatée, l'iris insensible à la lumière, les muscles du tronc et des membres sont dans le relâchement ; il y a souvent paralysie des extrémités ; le pouls, d'abord petit, serré, devient plein et fort, puis inégal,

---

(1) *Jacques Munniks*, médecin de Groningue, a publié en 1803 un grand nombre d'observations sur les empoisonnemens par les narcotiques ; chez tous les sujets, il a remarqué la dilatation de la pupille.

irrégulier ; les symptômes nerveux acquièrent plus d'intensité ; il y a convulsions et la mort.

Pour compléter ce tableau, il nous reste à parler des fièvres pernicieuses intermittentes, à en décrire les symptômes, et l'analogie avec la maladie qui a enlevé Auguste Ballet. Ces fièvres, comme nous l'avons dit au commencement de cette première partie, surviennent tout à coup, et sans cause connue bien déterminée ; quelquefois elles se masquent sous d'autres affections aussi redoutables, et se distinguent, suivant la prédominance de quelque symptôme violent et dangereux, en cholérique, hépatique, etc., sans jamais affecter une marche régulière : car, dit *Mercatus*, elle trompe les regards de l'observateur le plus attentif en déclinant quelquefois subitement pour se relever ensuite, et exercer ses ravages avec une promptitude et une furie dont on n'a que trop d'exemples. *Torti*, *Werlhoff*, *Medicus*, et, dans ces derniers temps, M. le professeur *Alibert* les ont décrites avec beaucoup de talent et de précision : c'est d'après ces auteurs, et quelques observations qui nous sont propres, que nous

allons donner quelques-uns des symptômes qui les accompagnent le plus ordinairement en adaptant à leur marche, d'après M. le professeur Chaussier, les principaux phénomènes de la force vitale : ainsi les spasmes, les convulsions, les tremblemens, la paralysie des membres, etc., sont le produit d'une augmentation ou d'une diminution excessive des principaux modes de la motilité. — Le délire, la stupeur de l'âme, l'affoiblissement de la mémoire, les défaillances, les douleurs cardialgiques, etc., sont des atteintes graves portées à la sensibilité. —Les altérations diverses de la caloricité animale se montrent par cette sueur visqueuse qui couvre la surface du corps, lequel se refroidit plus ou moins. — On observe quelquefois, dit M. Alibert, à côté du calme apparent et insidieux du système vasculaire une sorte de précipitation dans les phénomènes de la motilité qui se manifeste par des convulsions fortes, fréquentes et soutenues : l'assoupissement, remplacé par des insomnies opiniâtres, une chaleur âcre et brûlante dans certaine partie, un froid gla-

cial dans d'autres ; le passage brusque de l'indifférence du malade sur son état, à des pressentimens sinistres qui ne cessent de l'épouvanter.

Tels sont les symptômes qui caractérisent les fièvres pernicieuses. Faisons maintenant l'application de quelques-uns des différens modes de cette fièvre avec la maladie d'Auguste Ballet; nous trouvons : 1° La fièvre pernicieuse intermittente cholérique ; son début est caractérisé par des vomissemens bilieux ou des déjections de même nature ; à ces déjections viennent se joindre des anxiétés et des ardeurs de l'estomac, sueur autour du front, hoquet, voix aiguë, quelquefois rauque, langue sèche, respiration anhéleuse et pénible ; les yeux sont caves, le pouls est petit et foible, les extrémités sont froides et livides. — 2° Fièvre pernicieuse intermittente hépatique, flux de ventre copieux et fréquent, qui ne présente d'abord aucune apparence fâcheuse pour le malade, mais qui conduit bientôt à une prostration extrême du système des forces : le pouls devient petit et foible, la voix est ai-

guë, et parfois éteinte ; il y a un refroidissement notable du corps et des extrémités, etc. (*Torti*, *lib.* 4, *cap.* 1.)

Ces deux exemples suffiront, je pense, pour démontrer l'analogie qui existe entre les symptômes qu'a éprouvés Auguste Ballet, et ceux que tous les nosologistes s'accordent à décrire comme appartenant aux fièvres pernicieuses intermittentes.

SECONDE PARTIE.

Les différentes inductions que nous avons tirées de la nature et de la marche des symptômes qui se sont manifestés chez Auguste Ballet, se fortifient spécialement des phénomènes observés sur son cadavre : nous transcrivons en entier le procès-verbal d'autopsie.

Procès-Verbal de l'ouverture du corps d'Auguste Ballet.

Nous, soussignés, etc.

Le corps nous a paru être celui d'un homme de 24 ans, bien constitué, brun, musculeux, dans une juste proportion d'embonpoint. — Les membres étoient allongés, *les muscles roides.* — La peau offroit en général une nuance bleuâtre. — Une écume muqueuse sortoit de la narine droite, et dans les premières pressions sur la poi-

trine, un liquide brun s'écouloit par l'une et l'autre narine ; les yeux étoient ternes et flasques.

Dans l'abdomen. Le péritoine étoit sain, l'estomac distendu par des gaz, l'intestin grêle, plus rouge à l'extérieur qu'il ne l'est ordinairement ; le foie un peu gros, mais sain ; la vésicule pleine de bile, mais sans calculs ; la rate saine, les vaisseaux veineux distendus.—La masse intestinale a été mise à part après avoir mis une ligature au bas de l'œsophage et sur le *rectum*.

Dans la poitrine. Nous avons remarqué des adhérences multipliées, surtout du poumon droit, avec les plèvres costales ; adhérences dont la cause est ancienne ; un état presque naturel du poumon gauche, une demi-hépatisation du poumon droit ; un épanchement de quelques onces de sérosité sanguinolente dans les deux côtés de la poitrine. Le péricarde sain, le cœur plus volumineux en général que dans l'état naturel ; le côté droit gorgé de sang noir ; son tissu mou, et sans aucune autre altération organique.

Dans la tête. La dure-mère étoit dans un état de tension qui fit faire hernie au cer-

veau à la première ouverture. Les sinus étoient gorgés de sang, et toutes les veines du cerveau extrêmement dilatées. — L'arachnoïde rougé, et injectée dans toute son étendue. Il y avoit un épanchement peu considérable de sérosités dans les ventricules latéraux et dans le troisième. Toute la masse cérébrale étoit plus compacte que dans l'état naturel.

La masse intestinale ayant été examinée, on a trouvé que l'estomac contenoit des gaz et un liquide brun, féculent, analogue à la matière des vomissemens noirs; ce liquide a été mis à part. — La membrane interne de l'estomac, saine dans la plus grande partie de son étendue, offroit, vers l'orifice œsophagien, quelques plaques rouges et tuméfiées. — Dans le grand cul-de-sac de cet organe on observoit aussi des plaques rouges assez multipliées; un emphysème de la membrane muqueuse, et quelques points noirs qui, examinés avec attention, n'ont offert aucune ulcération ni perte de substances, mais bien le caractère de véritables ecchymoses. — Le duodénum, étoit sain, sauf une légère rougeur à son extrémité pylorique. — L'intestin

grêle offroit çà et là quelques plaques d'un rouge plus ou moins foncé. — Les gros intestins ne présentoient rien de particulier.

D'après ces caractères, les médecins soussignés sont d'avis que l'individu dont ils viennent d'examiner le corps a d'abord été attaqué d'une assez vive inflammation de l'estomac, dont la nature et les effets peuvent se concevoir et s'expliquer par des causes naturelles; que ces effets se sont promptement apaisés, ce qui a produit une journée de calme; mais qu'ils ont été bientôt remplacés par une irritation cérébrale violente, de la nature de celles que l'on nomme *arachnitis*, ou inflammation de l'arachnoïde, inflammation qui suit souvent celle de l'estomac, et qui est favorisée par l'exposition au soleil et par les passions. — Les soussignés pensent que l'individu a succombé aux symptômes de cette inflammation cérébrale, et que les désordres de la poitrine en étoient un effet secondaire.

Saint-Cloud, 2 *Juin* 1823.

Signés BALZAC, PIGARCHE,
PELLETAN.

Nous allons passer rapidement en revue les altérations principales observées à l'ouverture du corps : comme l'accusation n'a pu en tirer aucun parti, il seroit inutile de discuter longuement sur ces objets.

Les membres étoient allongés, les muscles roides. Chez les personnes mortes empoisonnées par les narcotiques, le corps conserve la chaleur, les membres restent plus long-temps flexibles, et les signes de la putréfaction se manifestent promptement (*Fodéré*, tom. 3, §. 41 ; *Fontana*, tom. 1er, page 82, *Portal*). — *Dans la tête*, la dure-mère étoit dans un état de tension, etc. Dans les ouvertures faites à la suite de fièvres pernicieuses on remarque l'engorgement des vaisseaux cérébraux, des épanchemens de sérosités dans les ventricules latéraux, les méninges opaques, denses, enflammées dans plusieurs points de leur étendue. Tous ces désordres d'ailleurs peuvent être produits par l'agonie et postérieurement à l'agonie. Quand la respiration est fortement gênée dans les derniers momens de la vie, il y a congestion au cerveau,

(Pelletan, Petit). L'état opaque du cerveau peut résulter d'une fièvre maligne, ataxique, cérébrale, la congestion sanguine, l'irritation de l'arachnoïde, les épanchemens dans la poitrine sont des phénomènes cadavériques *(Chaussier, Lherminier)*. — *Dans la poitrine :* le poumon gauche dans un état presque naturel, le poumon droit à moitié hépatisé, le cœur plus volumineux que dans l'état naturel. Chez les personnes mortes à la suite d'un empoisonnement par les narcotiques, les poumons sont toujours d'un rouge plus foncé que dans l'état ordinaire ; leur tissu est plus dense, plus serré, plus gorgé de sang, moins crépitant, le cœur est flasque, les veines pulmonaires et abdominales sont pleines d'un sang noir, les artères sont vides. — *Dans l'abdomen :* quelques plaques rouges et tuméfiées vers l'orifice œsophagien, et, dans le grand cul-de-sac de l'estomac, un emphysème de la membrane muqueuse, le duodénum sain, sauf une légère rougeur à son extrémité pylorique ; l'intestin grêle offroit çà et là quelques plaques d'un rouge plus ou moins

foncé (1), dans les gros intestins, rien de particulier. Si le poison eût été introduit dans l'estomac, il auroit agi, comme l'a très-bien observé M. le professeur Chaussier, sur toutes les portions, et non sur quelques points seulement, puisqu'il n'auroit pu être donné que dissous dans un liquide; l'emphysème n'a aucune espèce de rapport avec l'action d'un poison (*Chaussier*, *Pelletan*). — Enfin les médecins terminent leur rapport en disant qu'ils pensent que l'individu est mort à la suite d'une inflammation du cerveau, et que les désordres de la poitrine en étoient un effet secondaire. Nous ne saurions rien ajouter à l'affirmation de ces faits, nous allons passer à l'analise des substances recueillies dans l'estomac et les intestins d'Auguste Ballet.

---

(1) *Morgagni* (*Epist.* 19, *ad fin.*), dit que les rougeurs que l'on remarque dans l'estomac et le tube intestinal, ne sont pas du tout une preuve d'inflammation de ces organes, qu'elles peuvent arriver après la mort, et il explique la manière dont elles se forment.

TROISIÈME PARTIE.

Analise chimique des substanees trouvées dans l'estomac et les intestins d'Auguste Ballet, partie la plus importante, la plus positive des travaux des médecins légistes. « C'est elle qui doit eonstater la présence d'une substance vénéneuse dans l'appareil digestif; sans elle les faits relatifs à la maladie, à l'ouverture du corps, et les raisonnemens qu'on en tire seroient de peu de valeur. » (M. *Marc*, Consultation médico-légale sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé eorrosif.)

Rapport du 4 juin 1823.

Nous soussignés, Franeois Chaussier et Pierre Pelletan, tous deux professeurs de la Faeulté de médecine de Paris, nous étant réunis le 4 juin à trois heures de relevée dans le laboratoire de chimie de ladite Fa-

culté et en présence d'un substitut du Procureur du Roi, il nous a requis de faire l'examen de divers objets contenus dans un panier qu'il avoit fait apporter dans ledit lieu. Ces objets consistant en cinq fioles à médecine, en partie remplies de divers liquides, et deux assiettes contenant un estomac humain ouvert dans sa longueur; cet examen ayant pour objet de déterminer si les liquides contenus dans les vases renfermoient quelque substance vénéneuse, et notre opinion sur les altérations que pouvoit présenter l'estomac.

Après avoir prêté le serment qu'il nous a demandé, nous avons procédé immédiatement, et dans l'ordre suivant, à l'examen des divers objets.

1° La fiole n° 1 étoit indiquée contenir une potion anti-spasmodique; nous avons en effet reconnu l'odeur des eaux distillées de fleur d'orange et de tilleul, ainsi que la saveur propre à ces deux liquides, mêlés à une assez grande quantité d'un sirop sans couleur. Cette potion, essayée avec l'acide hydrochlorique, n'a présenté ni précipité ni coloration.

Nous avons conclu, de ces caractères, qu'elle ne contenoit aucune substance vénéneuse.

2° La fiole n° 2 contenoit du vin : ce liquide a été essayé avec l'acide hydro-sulfurique, le nitrate de baryte et l'acide sulfurique : nous l'avons reconnu pour du vin parfaitement naturel.

3° La fiole n° 3 contenoit de l'eau que nous avons reconnu être de l'eau de Seine parfaitement pure.

4° La fiole n° 4 contenoit de la limonade qui n'a présenté ni précipité ni coloration avec l'acide hydrosulfurique, ni avec la nitrate de baryte. Elle s'est troublée avec l'eau de chaux, nous en avons conclu que la limonade étoit naturelle, et préparée avec du citron.

5° La fiole n° 5 contenoit un liquide brun, féculent, d'une odeur désagréable, dans un état de fermentation commençante, et qui, d'après l'étiquette annexée, avoit été extraite de l'estomac d'un individu après sa mort. L'examen de ce liquide exigeant sa filtration préliminaire, nous y avons procédé de suite.

Le liquide filtré étoit très-clair et légèrement coloré en brun ; son odeur ressembloit à celle du fromage altéré; il n'a donné aucun précipité ni coloration avec l'acide hydro-sulfurique, tandis qu'en y ajoutant une seule goutte d'une dissolution très-foible d'oxyde d'arsenic, il se coloroit parfaitement en jaune, par le même réactif.

La liqueur trouble restée sur le filtre, ayant été évaporée avec addition d'un peu de potasse, nous avons d'abord remarqué que le précipité, qui troubloit cette liqueur, se dissolvoit complètement dans l'alkali, le tout évaporé à siccité et légèrement torréfié, a été repris par l'eau, et la liqueur filtrée; ce nouveau liquide ne donnoit ni précipité ni coloration avec l'acide hydro-sulfurique.

Enfin, une portion du précipité séché et projeté sur un charbon ardent, n'a développé aucune odeur arsénicale, tandis que ce caractère est devenu très-sensible, par l'addition d'un atome d'oxide d'arsenic.

Nous avons conclu de ces essais, que la liqueur filtrée et le précipité demeuré sur le filtre, ne contenoit aucune trace d'aucun poison corrosif, et en outre que la couleur

brune et le précipité lui-même étoit dû à une matière animale que l'on doit supposer provenir d'un peu de sang exhalé dans la cavité de l'estomac.

Cet organe, quoique déjà altéré par un commencement de putréfaction, nous a cependant permis de faire les observations suivantes.

Nous avons remarqué près de l'orifice œsophagien quelques plaques rouges avec épaississement de la membrane muqueuse. Un assez grand nombre de semblables taches se trouvoient aussi vers le grand cul-de-sac de cet organe, et l'on remarquoit dans la même région, un emphysème de la membrane muqueuse qui la rendoit crépitante comme un tissu pulmonaire. On observoit aussi vers la même extrémité de l'estomac quelques points noirs, le reste de la surface interne étoit dans l'état naturel.

En examinant l'estomac par la lumière transmise, nous n'y avons observé aucun amincissement ni perforation. On distinguoit seulement les bulles de gaz qui constituoient l'emphysème, la membrane mu-

queuse râclée avec un instrument tranchant, s'est montrée partout résistante et intacte, même sur les points noirs déjà indiqués. Ceux-ci examinés avec attention ont été reconnus pour de petites ecchymoses. En effet, quoique le lavage n'eût aucune action sur elles dans l'intégrité de la membrane muqueuse, après avoir incisé cette membrane, l'instillation de l'eau faisoit promptement disparoître la couleur noire.

Nous avons conclu de ces diverses observations que les altérations morbides de cet estomac n'emportoient nullement l'idée de l'action d'un poison corrosif, puisque des altérations du même ordre, et souvent plus considérables, se présentent dans des cas où cette action ne peut être supposée.

Après avoir fait macérer l'estomac dans une petite quantité de.... et l'avoir examiné de nouveau, nous avons reconnu, après cette opération, la même fermeté dans la membrane muqueuse, et en outre nous avons remarqué que ce tissu ne noircissoit pas par le contact de l'acide hydro-sulfurique ; ce qui nous a prouvé qu'il ne contenoit pas de chlorure de mercure.

De tous les faits ci-dessus énoncés nous concluons :

1° Que l'estomac qui nous a été soumis ne paroît pas avoir éprouvé l'action d'un poison corrosif ;

2° Qu'aucun des liquides que nous avons examiné ne contient la moindre quantité de substances vénéneuses appréciables par les réactifs chimiques.

Le présent rapport a été rédigé à Paris, le 4 juin 1823, sur des notes prises sur les lieux au fur et à mesure des expériences.

Signé CHAUSSIER, PELLETAN.

Rapport du 15 juillet 1823.

MM. Chaussier, Vauquelin, Lherminier, Magendie, Barruel, Ségalas et Pelletan fils, médecins et chimistes, en vertu d'une commission rogatoire de M. Desmortiez, juge d'instruction, s'étant réunis dans le laboratoire de l'un d'eux, dans l'hospice de l'Ecole de médecine, après avoir prêté le serment requis, et en présence de M. le juge

d'instruction et du sieur Castaing, ont procédé à l'examen de divers liquides contenus dans des vases cachetés et étiquetés, dans le but de s'assurer si ces liquides contenoient quelques poisons minéraux ou même certains poisons végétaux, dont la présence peut être constatée par des moyens chimiques, comme la morphine ou la strichnine.

Le vase n° 1 contenoit un liquide incolore et légèrement trouble qui paroissoit être une potion très-sucrée, à laquelle on crut reconnoître une légère saveur amère.

Ce liquide n'ayant donné aucun indice de la présence d'un poison métallique, on a cru devoir y rechercher la morphine ou la strichnine. En conséquence il a été étendu d'eau, et on l'a fait bouillir avec un peu de magnésie; le tout a été filtré, et le précipité lavé à l'eau froide. Ce précipité, séché à une douce chaleur, a été chauffé de nouveau avec de l'alcool à 36 degrés; cet alcool filtré a été évaporé jusqu'au point de ne plus laisser que quelques gouttes de liquide. Il n'a point formé de précipité, et n'a point contracté de saveur amère, même en y ajoutant un peu d'acide acétique : d'où l'on a conclu que la

potion n'offroit aucun caractère de la presence de la morphine ou de la strichnine.

La quantité du liquide sur lequel on a pu agir n'excédait pas une demi-once, et la potion paroissoit avoir été composée de quatre onces de liquides.

Le liquide n° 2 paroissoit être du vin en partie converti en vinaigre, et n'offrant d'ailleurs aucun indice de la présence d'une substance vénéneuse.

Le liquide n° 3 a été reconnu pour de l'eau ordinaire ne contenant rien d'étranger à sa nature.

Le liquide n° 4 a été reconnu pour de la limonade; il n'avoit aucune amertume, et, après qu'on l'a eu filtré, l'acide hydro-sulfurique n'y a produit ni coloration ni précipité; d'où l'on a conclu qu'il ne contenoit ni poison métallique, ni morphine, ni strichnine.

Le liquide contenu dans le vase n° 5 étoit annoncé comme faisant partie de celui qu'on avoit trouvé dans l'estomac du sieur Ballet lors d'une autopsie juridique. La quantité de ce liquide étoit d'environ une

once; il étoit brun, épais, et exhaloit une odeur fétide particulière; il ramenoit au bleu le papier de tournesol, rougi par un acide. Cette liqueur goûtée avec soin, n'a point paru amère, elle avoit une saveur légèrement piquante, nauséabonde, et un peu empyreumatique.

Ce liquide a été mêlé avec cinq fois son volume d'alcool à 36 degrés. On a porté le mélange à l'ébullition et filtré le tout; la liqueur a passé claire, colorée en brun, et a laissé sur ce filtre un précipité qui a été lavé avec un peu d'alcool pur; nous désignerons ce précipité par le n° 1.

On a pris une portion de la liqueur filtrée, et on y a ajouté de l'acide acétique jusqu'à saturation. Il ne s'est produit aucun précipité, et la liqueur n'a contracté aucune saveur amère.

Tout le liquide réuni a été placé dans une capsule de platine, et soumis à l'évaporation; lorsque ce liquide a été ainsi réduit au volume qu'il avoit avant l'addition de l'alcool, on a remarqué qu'il ne présentoit plus de propriétés alcalines, et qu'au contraire il étoit devenu très-acide. On a conti-

nué l'évaporation jusqu'à consistance sirupeuse.

Dans cet état, le liquide avoit une saveur piquante, analogue à celle des acétates, mais point du tout amère.

Le liquide, réduit à ce petit volume, a été étendu d'eau et porté à l'ébullition : on y a alors projeté peu à peu, et à trois reprises, de la magnésie pure, jusqu'à ce que l'on ait été sûr qu'elle étoit en excès.

Pendant ces additions, il se dégageoit beaucoup d'ammoniaque, qui étoit sensible à l'odorat, et qui formoit un nuage blanc lors qu'on approchoit du vase de l'acide hydrosulfurique. L'ébullition a été continuée pendant une demi-heure; après quoi on a laissé refroidir le liquide, et on a filtré. Le précipité demeuré sur le filtre, et que nous désignerons par le n° 2, a été lavé à l'eau froide jusqu'à ce qu'elle passât sans couleur. Le précipité avoit alors une couleur brune, et, l'assemblée s'étant ajournée au lendemain, il a été mis en sûreté.

Dans la séance suivante, le précipité n° 2 s'étant trouvé à peu près sec et presque dé-

coloré par suite de cette dessiccation, on l'a traité par l'alcool à 36 degrés, on a fait bouillir quelques instans, et on a filtré; le liquide clair et d'une couleur jaune-paille, n'avoit aucune saveur amère : ce même liquide concentré par l'évaporation jusqu'au volume du quart d'une cuillerée à café et refroidi, on observe qu'une petite quantité de matière huileuse nage à la surface, et qu'il s'est formé quelques légers flocons, mais que du reste ce liquide ne présente aucune saveur amère.

Pour expérience comparative, on a fait dissoudre cinq centigrammes ou un grain d'acétate de morphine, dans une cuillerée d'eau, en y ajoutant un peu d'alcool. Ce liquide a présenté une très-forte saveur amère, qui étoit encore sensible en l'étendant de plus de deux onces d'eau.

Le précipité n° 1, qu'on avoit obtenu en filtrant la liqueur primitive étendue d'alcool, a été séché et projeté, par portion sur des charbons ardens : il s'en est exhalé une odeur mixte de substances animales et végétales brûlées.

De toutes ces expériences et de leurs ré-

sultats, les médecins et chimistes consultés ont conclu :

1° Que les liquides numéros 1, 2, 3, et 4 ne contenoient certainement aucun poison métallique, ni aucune quantité de morphine ou de strichnine.

2° Que le liquide n° 5 étoit dans un état de putréfaction animale assez avancé, qui avoit donné lieu à la formation de l'acide acétique, de l'ammoniaque, et d'une certaine quantité d'huile ; substances dont la présence explique tous les phénomènes offerts par ces liquides dans le cours des expériences ; enfin, que ce liquide ne contenoit ni morphine ni strichnine, puisque les procédés suivis sont de nature à séparer et à rendre sensible la plus petite partie de l'une de ces deux substances.

Paris, ce 15 *Juillet* 1823.

Signé CHAUSSIER, VAUQUELIN, LHERMINIER, MAGENDIE, BARRUEL, SÉGALAS et PELLETAN fils.

D'après les procès-verbaux ci-dessus on voit qu'une analise sévère a eu lieu, que

des expériences multipliées, raffinées même, ont été faites à plusieurs reprises, et ont toujours fourni les mêmes résultats; pas une parcelle de poison ne s'est trouvée; et cependant *MM. Chaussier, Vauquelin, Orfila, Magendie, Pelletan, Barruel* affirment que les poisons végétaux laissent toujours des traces quelque part, qu'on peut en découvrir des atômes un quart de grain dans 4 onces d'eau; ce qui fait la 8,800e partie; que l'acétate de morphine est le plus facile des poisons végétaux à retrouver; qu'il ne peut pas être décomposé en deux jours, que l'absorption en est foible, lente par l'estomac, et qu'elle cesse immédiatement après la mort. — On dira peut-être que la morphine a pu être absorbée ou bien expulsée par les vomissemens. A la première hypothèse nous répondrons, avec *MM. Chaussier, Barruel, Orfila, Pelletan*, qu'il est impossible que le poison ne laisse pas quelqu'une de ses parties, que la morphine est un poison narcotique peu irritant, dont l'absorption se fait lentement, et par degrés. — A la seconde, quelle que soit la dose du poison, il y a rarement empoisonnement, s'il y a eu vomissement. La

mort ne doit pas suivre. *(Chaussier, Magendie.)* Les accidens sont légers. *(Vauquelin, Laënnec).*

Tous les auteurs sont pleins de faits qui prouvent qu'aussitôt l'ingestion d'un poison végétal dans l'estomac, s'il survient des vomissemens, le poison expulsé n'agit plus sur ce viscère ; que, s'il en reste quelque foible partie, l'empoisonnement n'a pas lieu ordinairement.

Enfin, a-t-on trouvé des altérations organiques propres à l'empoisonnement? les médecins consultés répondent tous : aucune qui lui soit spéciale.

QUATRIEME PARTIE.

Dans les trois premières parties de ce mémoire, j'ai plus particulièrement insisté sur les faits qui semblent prouver que la mort d'Auguste Ballet est due à des causes naturelles tout-à-fait distinctes de l'empoisonnement. Je vais maintenant faire parler l'accusation, rappeler et rapprocher ces mêmes faits pour les mettre en parallèle, et en tirer les conséquences que la raison, l'expérience et les connoissances étendues des médecins consultés dans ce célèbre procès doivent naturellement faire naître.

Dans le système de l'accusation, il y auroit eu empoisonnement au moyen de l'émétique et de l'acétate de morphine : la première de ces deux substances auroit pu être administrée à la dose de 12 *grains*, la seconde à la dose d'un *demi-gros*.—Elles l'auroient été au plus tôt le vendredi soir 30 mai, et mêlées avec le vin chaud, mais plus probablement, tou-

jours dans le système de l'accusation, l'émétique auroit été pris par le malade dans la tasse de lait qui lui fut donnée le samedi à 7 heures et demie du matin, et l'acétate de morphine auroit été mêlé à une potion calmante dont il prit notamment une cuillerée le même jour de sept à neuf heures du soir. Si nous joignons à ces documens les symptômes observés dans le cours de la maladie, les altérations remarquées à l'ouverture du cadavre, les diverses analises faites par les commissaires nommés par M. le juge d'instruction, et leurs dépositions à l'audience; nous aurons la série complète des faits qui ont servi de base à l'accusation.—Rappelons en peu de mots ce que nous avons déjà dit dans le cours de ce Mémoire, et suivons la marche tracée par l'accusation.

1° Il est invraisemblable que l'émétique ait pu être administré dans du lait à la dose de douze grains; car alors sa saveur âcre, métallique, l'eût fait certainement reconnoître et rejeter, quand même il eût été administré en bien moins grande quantité, il y eût eu aussitôt, successivement et sans

aucune interruption (puisque aucune prescription n'a été exécutée à cette époque de la maladie), sentiment de constriction à la gorge, cardialgie, vomissemens énormes, chaleur brûlante à l'estomac, coliques, déjections alvines sanguinolentes et très-douloureuses, syncope, oppression, vertiges, hoquet, perte de connoissance, mouvemens convulsifs, crampes très-douloureuses dans les jambes, etc. — A l'ouverture des cadavres, l'estomac et le canal intestinal présentent des traces d'un violent désordre, etc.: aucun de ces symptômes, de ces désordres ne se sont manifestés.

2° La même invraisemblance existe pour l'ingestion dans l'estomac d'une quantité plus ou moins grande d'acétate de morphine à l'aide du vin chaud, auquel on auroit ajouté beaucoup de suc de citron pour en masquer l'amertume. Le vin pris par Ballet étoit sur et non amer. — Il est impossible de masquer le goût de la morphine lorsque surtout elle est dissoute dans un liquide en assez grande quantité pour occasionner la mort. Les accidens qu'a éprouvés Auguste à cette époque ne

se rapportent nullement à ceux qu'on observe chaque jour chez les personnes qui ont pris de la morphine, même en petite quantité; car il y a toujours assoupissement plus ou moins profond, et chez Ballet la nuit fut agitée. — Si l'émétique avoit été mêlé à l'acétate de morphine et jetés tous deux dans le vin chaud, l'amertume eût été plus grande; il y eût eu de plus sentiment de constriction à la gorge, puis vomissemens. — Il y a donc absence complète des symptômes qui caractérisent l'ingestion dans l'estomac, à l'aide du vin chaud, de l'acétate de morphine seul ou mêlé avec l'emétique.

3o Impossibilité d'adapter les symptômes qu'auroit éprouvés Auguste Ballet cinq minutes après avoir pris une cuillerée de potion dans laquelle auroit été dissoute une grande quantité d'acétate de morphine, à ceux énoncés dans le Journal de la maladie. — En effet, l'acétate de morphine n'agit jamais aussi promptement lorsque son ingestion se fait par l'estomac; sa présence amène l'engourdissement, un assoupissement opiniâtre dont rien ne peut tirer, la dilatation

de la pupille et plusieurs autres signes dont nous avons parlé dans la seconde partie de ce Mémoire ; les convulsions n'arrivent que quelques instans avant la mort ; ces divers phénomènes sont constans, car l'acétate de morphine produit toujours les mêmes effets, même à une foible dose.

4° Une saignée a fait éprouver une rémission sensible, qui a duré deux heures. Il ne peut y avoir de rémission dans un empoisonnement par les narcotiques que lorsqu'il y a vomissement. — S'il y a rémission, l'action du poison est impossible. (*Chaussier*, *Magendie*.) La saignée a rarement été indiquée et employée dans les empoisonnemens par les narcotiques.

5° Les symptômes mentionnés dans le Journal de la maladie peuvent tous appartenir à des causes naturelles ; plusieurs, comme la contraction de la pupille, la rémission, repoussent l'idée d'empoisonnement par les substances narcotiques.

6° Les lésions organiques observées, peuvent toutes être attribuées à des causes naturelles. — L'inflammation de l'estomac s'ex-

plique par les maux de tête et de gorge, l'état saburral de la langue, l'irritation habituelle de cet organe, pour laquelle M. Laënnec, un mois avant la mort d'Auguste, lui prescrit un régime doux; la fatigue du vendredi, l'action du vin chaud, les vomissemens provoqués par une substanec difficile à digérer. Cette irritation détermine une fièvre pernicieuse intermittente, ou fièvre cérébrale, et par suite la congestion au cerveau. — Des désordres observés dans cet organe, les uns sont la suite de la fièvre pernicieuse intermittente, les autres sont dus à l'agonie et aux temps postérieurs à l'agonie. Les lésions qui caractérisent l'empoisonnement par les narcotiques manquent dans les organes de la respiration et de la circulation, dans les phénomènes cadavériques.

7° Une analise sévère a eu lieu : on étoit fixé sur la nature du poison, très-facile à retrouver, à constater, même en très-petite quantité; des expériences multipliées ont été faites; on n'a reconnu aucune trace, on n'a retrouvé aucun poison. — A-t-il pu être absorbé entièrement. Invraisemblance d'une

absorption complète. L'acétate de morphine est un narcotique dont les effets ne se font ressentir que long-temps après l'ingestion ; il est impossible qu'il ne laisse pas quelqu'une de ses parties, qu'on n'en retrouve pas si la dose donnée est forte (*Orfila*, *Barruel*); on peut toujours retrouver quelques vestiges propres à en fairere connoître l'existence (*Chaussier*). — S'il y a en expulsion par les vomissemens, la mort ne doit pas suivre (*Vauquelin*, *Magendie*),—et, nous le répétons, il ne peut pas être décomposé en deux jours, et l'absorption cesse immédiatement après la mort.

Tels sont les résultats auxquels nous avons été conduits par un examen rigoureux des pièces de la procédure, et par l'application des principes les plus constans de la physiologie. Les conséquences à en tirer dans l'ordre des idées judiciaires ne nous appartiennent point ; qu'on nous permette cependant de rapporter ici les paroles d'un jurisconsulte philosophe (1). *On ne peut*, dit Filan-

(1) *Scienza della legislaz.*, tom. 3, part. 4.